

N° 339 /SCH/DR/DRCCR

DECISION D'APPEL A CANDIDATURE AUX POSTES DE RESPONSABILITE

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Vu la Loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale promulguée, par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le Décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement n° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n°03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu l'Organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, notamment les critères de nomination aux postes de responsabilité ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature au poste de **Chef de Département Registre Central du Commerce**.

Article 2 : Peuvent être candidats aux postes de Chef de Département, **les candidats internes** qui remplissent les conditions suivantes :

- Avoir occupé un poste de Chef de Service pour une durée minimum de 3 ans à l'OMPIC ;
- Et avoir une expérience d'au moins 6 ans à l'OMPIC.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir ;

Article 4 : Le candidat est tenu de déposer son dossier de candidature, (en six exemplaires) contre accusé de réception, au Service Capital Humain de l'OMPIC (R.S. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur – Sidi Maârouf, Casablanca), au plus tard le **25 Juillet 2022**, à **16h30**.

Article 5 : Le descriptif lié à ce poste de responsabilité est annexé à la présente décision.

Article 6 : la date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 08 Juillet 2022
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale
Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste	Chef de Département Registre Central du Commerce
Missions et descriptions du poste	<p>Ce département est investi de la tenue du registre central du commerce. Par ailleurs, il est chargé de mettre en œuvre les fonctions et missions légales de ce registre et d'assurer sa coordination avec tous les registres locaux auprès des tribunaux compétents.</p> <p>D'autre part, il assure la gestion de l'ensemble des données et fonds documentaires de l'Office relatifs aux entreprises personnes physiques et morales, ainsi que la diffusion des informations y afférentes auprès des utilisateurs concernés.</p> <p>Il est responsable des projets liés au registre central du commerce et de l'assistance de la Direction Générale dans l'élaboration des grandes orientations en matière de registre central du commerce et de création des entreprises.</p> <p>Ce département regroupe deux (2) services :</p> <ul style="list-style-type: none">- Service Registre Central du Commerce et services associés.- Service coordination institutionnelle et régionale
Compétences et Conditions requises	<ul style="list-style-type: none">- Avoir occupé un poste de Chef de Service pour une durée minimum de 3 ans à l'OMPIC ;- Et avoir une expérience d'au moins 6 ans à l'OMPIC.
Rattachement hiérarchique	Direction Registre Central du Commerce et Ressources

